



---

## Maison du petit enfant Le Chat perché

22, rue de l'Etablette - Saint-Brieuc

---

### Projet d'établissement

## Sommaire

<b>Introduction</b>	3
<b>Le projet social</b>	3
1. L'état de lieux et l'étude des besoins	3
1.1 – Le cadre politique	3
1.2 – L'environnement géographique et économique	4
1.3 - L'environnement social	4
1.4 – La définition des besoins petite enfance	5
2. Les orientations, les axes de travail et les moyens à mettre en œuvre	6
2.1 – Les orientations	6
2.2 – Les axes de travail	6
2.3 – Les objectifs opérationnels et les moyens à mettre en œuvre	6
2.4 – Le partenariat	7
<b>Le projet éducatif</b>	8
1. Le premier accueil	8
2. L'adaptation	9
3. L'accueil	10
4. La place aux parents	11
5. Le bien-être	11
6. Le sommeil	12
7. Les repas	13
8. les jeux et les activités	16
<b>Application du projet d'établissement</b>	16

# Maison du Petit Enfant le Chat perché

22, rue de l'Etablette – Saint-Brieuc

---

## - Le projet d'établissement -

Les établissements et les services d'accueil des enfants de moins de 6 ans doivent élaborer un projet d'établissement ou de service qui comprend notamment un projet éducatif et un projet social (article R.2324-29 du code de la santé de la santé publique).

---

## - Le projet social -

Le projet social, composante du projet d'établissement situe, dans une approche évolutive, la structure petite enfance dans son cadre politique, géographique, économique et social. Il prend en compte les problématiques particulières de son environnement. Il permet ainsi de définir les besoins.

A partir de ce diagnostic, le projet social va se décliner en orientations, en axes de travail, en objectifs et en moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

### **1. L'état des lieux et l'étude des besoins**

#### **1.1 - Le cadre politique**

L'action municipale en direction de la petite enfance, est une priorité depuis 1989. Une première maison du petit enfant a été ouverte en centre ville. Puis un plan de développement petite enfance a été mis en place en 2002 et s'est concrétisé, notamment par la construction de deux nouvelles structures petite enfance, en 2007, sur le quartier sud, la maison du petit enfant le Chat perché et sur le quartier ouest, la maison du petit enfant la Marelle . Ce plan s'est poursuivi avec la déconstruction-construction de la maison du petit enfant le Cerf volant, au nord est de la Ville, dans le cadre du projet de rénovation urbaine orienté vers le développement durable, qui a ouvert en janvier 2014.

Chaque grand quartier de la Ville est équipé d'une maison du petit enfant.

La Ville dispose également d'une crèche familiale, implantée dans l'ensemble des quartiers.

Elle a, de plus, mis en place des dispositifs d'accompagnement à la parentalité.

La Ville répond ainsi aux besoins des familles en proposant une offre de proximité et de qualité sur l'ensemble du territoire briochin. Avec plus de 20 places en établissements d'accueil du jeune enfant pour 100 enfants de moins de trois ans, elle se situe au-dessus de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 15 places (rapport d'observation de la Chambre régionale des comptes Bretagne, 2012).

Cette action municipale s'inscrit pleinement dans le cadre d'une politique globale, cohérente et performante en direction des enfants et des jeunes afin de favoriser leur épanouissement. La Ville est devenue "Ville Amie des Enfants" , titre décerné par l'UNICEF et l'association des Maires de France, en 2009.

La Ville dispose du schéma intercommunal d'orientations petite enfance qui a été mis en place pour la période 2015-2020. C'est un outil de référence pour la Ville qui comprend :

- l'analyse quantitative des besoins et de l'offre d'accueil
- l'analyse qualitative des besoins et le niveau de satisfaction des familles
- les atouts, forces et faiblesses du territoire
- les enjeux identifiés et les actions préconisées sur la période 2015-2020

## **1.2 - L'environnement géographique et économique**

Saint Briec est la ville centre des Côtes d'Armor, sa superficie est de 21,9 km<sup>2</sup> (INSEE 2009). Elle se situe sur l'axe Brest/Rennes.

Construite autour de 3 vallées creusées par le Gouët, le Douvenant et le Gouédic qui marquent fortement son identité, elle est ouverte sur une baie remarquable, au 5<sup>ème</sup> rang mondial pour l'amplitude de ses marées.

Ville administrative, universitaire, elle est aussi un pôle économique, dynamique du nord de Bretagne. De nombreuses entreprises ont choisi de se développer dans l'agglomération briochine et contribue à la vitalité économique du 4<sup>ème</sup> bassin d'emploi de Bretagne.

La maison du petit enfant le Chat perché se situe dans la zone urbaine sensible Croix Saint Lambert, Ville Oger, à proximité de la départementale 700. Cette zone a bénéficié d'un ambitieux projet de rénovation urbaine, concrétisé avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) et la mobilisation de nombreux partenaires.

Cette structure est au cœur d'un quartier rénové, accolé à l'école de l'Etablette. Elle est implantée dans les locaux municipaux laissés vacants par la fermeture de l'école élémentaire de l'Etablette intervenue en 1999. Le pari de la Municipalité a été de réhabiliter ces locaux scolaires pour les mettre à nouveau à disposition des enfants briochins.

L'activité économique sur le territoire de la ZUS est peu développée. 47 établissements y exercent une activité, contre 3 286 sur l'ensemble de la Ville (INSEE, 2017).

## **1.3 - L'environnement social**

- La population

La Ville de Saint Briec est la 1<sup>ère</sup> ville des Côtes d'Armor par rapport à sa population qui compte 45207 habitants (population municipale 2014, INSEE) au sein d'une agglomération de 115 882 habitants (INSEE 2015) et de 151 246 habitants, suite au périmètre élargi de l'agglomération (INSEE, 2017).

Le grand quartier Sud compte 10 658 habitants (INSEE, 2014).

Le quartier prioritaire Croix Saint Lambert, Ville Oger en compte 2380 (INSEE, 2014).

Le nombre de naissances d'enfants dont les parents sont domiciliés sur la commune est de 460 en 2017 (source état civil Saint Briec). La répartition par quartier n'est pas connue.

Les enfants de 0 à 2 ans étaient au nombre de 1516, pour une population briochine de 45 207 habitants soit 3,4 %. Sur le grand quartier Sud, ils sont 375, soit 3,5 % par rapport à la population du secteur (INSEE, 2014).

La population des moins de 25 ans représente 3 317 personnes soit 31 % du grand quartier Sud, INSEE, 2014), dans la même proportion que la Ville.

Le nombre de familles monoparentales est de 437 (INSEE, 2014), alors qu'il est de 1862 sur l'ensemble de la Ville.

La population étrangère représente 6,7 % de la population du grand quartier Sud, contre 5,7 % pour la population municipale (INSEE, 2014). Entre 2006 et 2014, la population étrangère a augmenté, sur ce quartier de 53,8 % (INSEE, 2014).<sup>(1)</sup>

- L'habitat et l'aménagement de l'espace public

Isolé de son environnement, ce quartier très dévalorisé a fait l'objet d'une profonde restructuration, dans le cadre du projet de la rénovation urbaine de l'agglomération lancé en 2007, pour améliorer son intégration au reste de la Ville.

Les enjeux sont :

- Ouvrir et désenclaver le quartier
- Améliorer l'habitat et rompre l'urbanisme de barres et de tours
- Valoriser l'espace public et les équipements

En 2013, ce projet s'est traduit par de nombreuses transformations. Des déconstructions importantes ont été effectuées, notamment les cinq tours de 15 étages. Un ensemble de bâtiments diversifiés a été construit pour répondre aux attentes des habitants. La restructuration de l'espace public s'est traduit par l'extension du centre commercial, la construction d'un accueil de loisirs et de la maison du petit enfant le Chat perché par exemple, la rénovation et le développement des aires de jeux pour les enfants et des espaces verts.

Un projet de pôle de vie de quartier est en cours de réalisation et devrait voir le jour en 2020. Il s'articule autour de quatre enjeux :

- l'enjeu urbain : poursuivre la dynamique de renouvellement urbain du quartier de la Croix Saint-Lambert
- l'enjeu social : répondre à des besoins avérés des habitants du quartier, avec notamment une attention particulière en direction des publics les plus fragiles, pour contribuer à la cohésion sociale et au vivre ensemble
- l'enjeu citoyen : accompagner et soutenir la vie associative du quartier et les initiatives des habitants pour conforter l'engagement citoyen et bénévole, vecteur de solidarités
- l'enjeu d'animation et de vitalité du quartier : pérenniser et renforcer la dynamique et l'attractivité du quartier de la Croix Saint-Lambert, à travers un nouvel équipement public de qualité, s'insérant dans un ensemble urbain cohérent, fondé sur la mixité de fonctions urbaines, mêlant commerces, logements et activités.

Les habitants ayant leur résidence principale en location HLM sont 2 210 soit 21,4 % de la population du secteur. 1 381 locataires habitent à la Ville Oger (INSEE, 2014).

### L'emploi

La population active briochine des 15/64 ans représente 19 063 personnes soit 68,3 % de la population des 15/64 ans. Sur le quartier, elle représente 4624 personnes, soit 68 % de cette population.

---

<sup>(1)</sup> Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.

La part des demandeurs d'emploi par rapport à la population active des 15/64 ans est de 18,8 % sur la Ville et de 18,3 % sur le quartier Sud, avec des disparités significatives par sous-quartier, Beauvallon 9,9 % et la Ville Oger 38,4 % (INSEE, 2014).

- Les revenus des ménages

Le revenu fiscal par unité de consommation médian<sup>(2)</sup> est de 1396 € mensuel, alors qu'il est de 1 544 € sur l'ensemble de la commune. Il est de 753 € sur la Ville Oger (INSEE, 2014).

Le nombre des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) sur le quartier est de 552, soit 22,5 % par rapport à l'ensemble des bénéficiaires de la Ville (INSEE, 2014).

## **1.4 - La définition des besoins petite enfance**

Les quelques données sociales de ce territoire attestent des difficultés sociales que rencontrent certaines familles.

Les bilans d'activité de la structure petite enfance montrent que certaines familles, dans leur posture parentale, ont un besoin d'écoute et d'accompagnement important. Ce constat a été pleinement pris en compte dans les axes de travail retenus.

Il est intéressant de constater que la demande d'accueil émane, d'une part, des familles domiciliées sur le quartier avec une demande forte d'accueil occasionnel, d'autre part, de celles issues d'autres quartiers pour son implantation à proximité sur un axe domicile / travail. En effet, la mobilité des actifs briochins ayant au moins un enfants est importante. Ce double intérêt familial permet une mixité sociale dans la structure petite enfance.

Ce double intérêt familial permet une mixité sociale dans la structure petite enfance.

## **2. Les orientations, les axes de travail et les moyens à mettre en œuvre**

### **2.1 - Les orientations**

La municipalité souhaite, à travers les différents projets petite enfance, proposer aux familles un accueil et des services petite enfance de qualité, répondant à leurs besoins et à leurs attentes

### **2.2 - Les axes de travail**

Les deux axes de travail retenus ont été de favoriser l'accès et le choix de différents modes d'accueil et de services et d'adapter les services en fonction des évolutions sociales pour mieux répondre aux besoins diversifiés des familles

### **2.3 - Les objectifs opérationnels et les moyens à mettre en œuvre**

Les objectifs opérationnels ont été de :

- Créer un espace petite enfance fonctionnel et accessible
- Regrouper, au sein de cette nouvelle structure, des services petite enfance afin d'en faciliter l'accès aux familles et le travail en réseau
- De développer l'offre d'accueil collectif

---

<sup>(2)</sup> Le revenu fiscal par unité de consommation est une mesure des revenus déclarés au fisc (avant abattement) qui tient compte de la taille et de la composition des ménages. La médiane est la valeur du revenu fiscal partageant la population en deux groupes de tailles strictement égales. La moitié de la population gagne plus de ce seuil et l'autre moitié moins.

Les moyens ont été de :

- Organiser l'espace comme un lieu d'accueil petite enfance accessible à tous et fonctionnel pour les familles et le personnel
- Créer un espace partagé permettant d'accueillir, chaque semaine, en période scolaire
  - ✓ les permanences des services de la PMI, assurées par un médecin et une puéricultrice
  - ✓ l'espace jeux de la crèche familiale proposé aux assistantes maternelles municipales, accompagnées des enfants qu'elles accueillent
  - ✓ l'espace jeux du RPAM intercommunal de la Baie, proposé aux assistants maternels indépendants, accompagnés des enfants accueillis
  - ✓ Un atelier parents/enfants où est proposée aux parents accompagnés de leur enfant une activité permettant des échanges avec les autres parents et des professionnels de la petite enfance.
  - ✓ Un lieu d'accueil enfants parents (LAEP) , ouvert en 2015, qui est un lieu d'écoute et d'échanges entre parents accompagnés de leur enfant jusqu'à 3 ans, animés par deux professionnels de la petite enfance.

## **2.4 - Le partenariat**

Depuis de nombreuses années, les services de la PMI accompagnent les structures petite enfance de la Ville. Ce partenariat est très actif sur ce quartier qui présentent des fragilités sociales.

La Caisse d'Allocations familiales des Côtes d'Armor est également un partenaire de longue date qui apporte son expertise technique sur les projets et sur le fonctionnement des structures. La CAF est, bien sûr, un partenaire financier incontournable qui contribue au financement de l'investissement et du fonctionnement de la maison du petit enfant le Chat perché.

La Mutuelle sociale agricole soutient financièrement les structures petite enfance pour les familles en dépendant.

Le Département finance également les structures petite enfance pour l'accueil des enfants en situation de handicap.

Dans le cadre du projet de construction de la maison du petit enfant le Chat perché, retenu par l'ANRU, la Ville a été soutenue financièrement par deux autres partenaires, l'Etat et la Région.

A coté du partenariat institutionnel existe un partenariat de proximité avec le centre social, la bibliothèque, le Cercle, l'école de l'Etablette, la ferme de la Ville Oger, le RPAM, l'accueil de loisirs la Farandole. D'autres partenariats sont mis en place en fonction des projets de la structure, comme celui avec le Service d'accueil et de travail adapté ADAPEI 22.

---

# Maison du petit enfant Le Chat perché

22, rue de l'Etablette - Saint-Brieuc

---

## - Le projet éducatif -

Le projet éducatif élaboré par l'ensemble des professionnelles de la Maison du Petit Enfant le Chat perché repose sur la prise en compte du projet politique de la ville de St Brieuc et le respect des articles R.2324-16 et suivants relatifs aux établissements d'accueil des enfants de moins de six ans du code de la santé publique.

L'article R 2324-29 invite les AEJE à élaborer :

Un projet d'établissement dont le projet éducatif précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants.

**Le projet d'établissement est un moyen :**

- d'améliorer la qualité d'accueil des enfants et des familles
- de servir de guide aux pratiques professionnelles
- de rendre lisible les choix éducatifs de l'institution en direction des partenaires extérieurs.

### **1. Le premier accueil**

Finalité : Accueillir et inscrire

Objectifs	Moyens	Mise en œuvre / pratiques
Rencontre avec la famille	Prise de rendez-vous Présenter la structure	Être disponible et à l'écoute
Faire le dossier administratif	Recueillir les éléments pour établir le contrat  Répondre aux questionnements des parents  Visite de l'unité	S'informer sur les habitudes de vie de l'enfant (alimentation, sommeil, développement moteur)  Expliquer le règlement  Donner la fiche « habitudes de vie » (ma petite histoire)  Transmettre les informations nécessaires à l'équipe accueillante  Privilégier les temps de jeux



## **2. L'adaptation**

Finalité : établir un climat de confiance et de sécurité avec l'enfant et sa famille

<b>Objectifs</b>	<b>Moyens</b>	<b>Mise en œuvre / pratiques</b>
Préparer l'arrivée de l'enfant dans l'unité	Prendre connaissance du dossier de l'enfant  Convenir avec les parents des heures d'adaptation  Présenter l'équipe référente  Faire découvrir la structure  Favoriser les échanges et les informations avec la famille	Donner la fiche adaptation     Donner les documents : la petite histoire, les habitudes de vie de l'enfant  Se rendre disponible et créer un environnement accueillant
Accompagner parents et enfants dans le processus de séparation	Proposer une adaptation progressive  Établir des relations de confiance  Être à l'écoute des besoins de l'enfant	Respecter le rythme et le bien-être de l'enfant  S'adapter aux besoins de la famille  Informer du fonctionnement de la structure et de nos pratiques professionnelles  Expliquer le déroulement de la journée  Observer l'enfant

### **3. L'accueil**

Finalité: Assurer une continuité dans la vie de l'enfant

Objectifs	Moyens	Mise en œuvre / pratiques
Accompagner l'accueil du matin et du soir	Individualiser l'accueil	Être disponible
		Favoriser un temps d'échanges avec les parents
	Noter les informations concernant l'enfant	Utiliser les supports de transmissions
		Transmettre aux parents les informations de la journée (sieste, repas, jeux)
Respecter la place des parents dans l'éducation de leur enfant	Être à l'écoute des parents	Répondre à leurs interrogations
	Accompagner la fonction parentale	Conseiller et rassurer si besoin
Respecter les besoins de l'enfant	Être attentif et observer les réactions de l'enfant	Guider et orienter vers d'autres professionnels si nécessaire
		Accueillir dans les bras, autour de jeux, sur le tapis selon l'enfant
		Accepter que l'enfant garde son doudou

#### **4. La place des parents**

Finalité : Accueillir l'enfant et sa famille

Objectifs	Moyens	Mise en œuvre / pratiques
Laisser une place	Favoriser la communication  Favoriser l'information	Rentrer dans les espaces de viennent  Ritualiser les transmissions  Participer à des temps de réunions Informers les parents en cas de problème (fièvre, chute, maladie contagieuse, etc.)

#### **5. Le bien-être**

Finalité: Répondre aux besoins de l'enfant

Objectifs	Moyens	Mise en œuvre / pratiques
Répondre aux besoins physiques	Assurer des changes réguliers  Respecter l'intimité de l'enfant  Prendre en compte son envie d'autonomie (envie de faire seul)  Encourager l'enfant à se dévêtir ou se vêtir aux moments des siestes et de sorties extérieures  Favoriser l'acquisition de la propreté (maîtrise des sphincters)	Mettre des paniers à disposition reconnaissables par les enfants (gommettes, photos)  Favoriser l'acquisition de la propreté après dialogue avec les parents  Accompagner et encourager
Répondre au bien-être physique	Observer l'enfant, reconnaître les signes de douleur, de chaleur, de froid, les changements de comportement et offrir une réponse adaptées	Transmettre les informations aux parents  Aérer et prévoir une température agréable des locaux

Répondre aux besoins affectifs	Observer, personnaliser la relation à l'enfant  Avoir une relation privilégiée	Être bienveillant L'appeler par son prénom Être à l'écoute, lui accorder du temps Materner, gestes calmes, paroles qui accompagnent Soutenir et accompagner l'enfant dans une situation difficile pour lui Avoir une attitude sereine ferme Respecter la charte du doudou affichée dans les unités Mettre à disposition des pochettes à doudous
--------------------------------	--	--

## **6. Le sommeil**

Finalité: Répondre aux besoins de sommeil et de récupération

<b>Objectifs</b>	<b>Moyens</b>	<b>Mise en œuvre / pratiques</b>
Assurer la sécurité physique de l'enfant	Utiliser du mobilier adapté aux différents âges  Surveiller la sieste	Lits hauts à barreaux pour les bébés  Lits bas à barreaux pour les moyens  Lits couchettes pour les grands  Une professionnelle dans le dortoir, baby-phone pour les bébés  Lits individualisés toujours à la même place
Respecter les rythmes de l'enfant	Donner des repères à l'enfant  Repérer les signes de fatigue	Observer l'enfant  Organiser un moment calme avant le coucher (histoire)
Assurer la sécurité affective	Accompagner l'endormissement et le réveil de l'enfant  Respecter les habitudes et les rituels de chacun	Donner doudous et tétines  Respecter les positions de l'enfant, les besoins de bercement, les levers de façon échelonnée

## **7. Les repas**

Finalité: Répondre aux besoins d'alimentation

Objectifs	Moyens	Mise en œuvre / pratiques
Assurer l'hygiène	Se laver systématiquement les mains avant et après les repas (enfants et adultes)	Unités des bébés / moyens, utilisation de gants Chez les grands : lavage des mains au lavabo, puis gants après le repas  Faire de petits groupes L'adulte disponible
Respecter les particularités	Être vigilant par rapport aux allergies, régime particulier et diversification alimentaire	Prendre connaissance des informations auprès des parents  Transmettre et communiquer aux équipes et à la responsable d'office  Affichage dans les unités

<p>Assurer le bien-être</p>	<p>Favoriser un moment calme et convivial</p> <p>Privilégier l'autonomie de l'enfant.</p>	<p>Aménager et adapter les espaces</p> <p>chez les bébés : 2 espaces en fonction des âges</p> <p>unité des moyens / grands : des tablées avec 4 ou 5 enfants</p> <p>vérifier que les enfants soient assis et que ce soit confortable.</p> <p>Être disponible, parler doucement et adopter des attitudes éducatives. Limiter les déplacements des adultes (respecter l'organisation mise en place). Mettre en place des règles favorisant la socialisation (ne pas se lever, ne pas crier, attendre son tour).</p> <p>Adapter le mobilier, vaisselle et couverts selon les âges.</p> <p>Inciter à utiliser cuillère et fourchette (pour les grands) Pour les moyens et les grands, utilisation d'assiette/plateau où les enfants mangent dans l'ordre qu'ils choisissent.</p> <p>Pour les moyens et les grands : inviter en fin de repas à se laver avec le gant et ensuite le déposer dans une bassine.</p>
-----------------------------	---	---

Objectifs	Moyens	Mise en œuvre / pratiques
Assurer le bien-être	Favoriser l'éveil au goût et au sens	<p>La responsable d'office veille à une présentation appétissante des aliments dans les plats.</p> <p>Chaque aliment est séparé pour l'éveil aux différents goûts.</p> <p>Proposer des petites quantités et resservir au besoin.</p> <p>Présenter les plats au début du repas et nommer les aliments au moment de servir.</p> <p>Accepter les expériences (découvrir les aliments avec les doigts)</p> <p>Accepter que l'enfant n'aime pas et ne finisse pas son assiette.</p> <p>Inviter à goûter mais ne jamais forcer. Renouveler l'invitation pour se familiariser à un nouveau goût.</p> <p>Être disponible et adopter des attitudes éducatives.</p>

## **8. Les jeux et activités**

Finalité: Répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant

Objectifs	Moyens	Mise en œuvre / pratiques
Offrir un environnement adapté	Aménager l'espace (rassurant et stimulant)	Adapter les jeux et le mobilier en fonction de leurs besoins et de leurs possibilités en assurant la sécurité.  Mettre des jouets adaptés et les changer régulièrement
Favoriser le développement moteur et sensoriel	Donner à l'enfant, la possibilité de pratiquer les jeux de manière libre et à sa convenance.  Laisser l'enfant s'ennuyer  Organiser les activités répondant aux besoins de l'enfant	Laisser place à du temps pour s'ennuyer Laisser l'enfant libre dans ses activités, le laisser faire seul.  Utiliser les différents espaces (salle atelier, pataugeoire, jardin...)
Répondre au bien-être des enfants	Adapter les ateliers d'éveil selon les besoins des enfants	Observer les attitudes des enfants  Proposer des activités par petits groupes  Être disponible, accompagner et encourager l'enfant dans ses apprentissages  Privilégier des moments dans la journée.

---

Le projet d'établissement,  
après avis favorable du Conseil municipal du 26 novembre 2018,  
est applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

---